

Fiche espèce N° 5

Echasse blanche

Himantopus himantopus

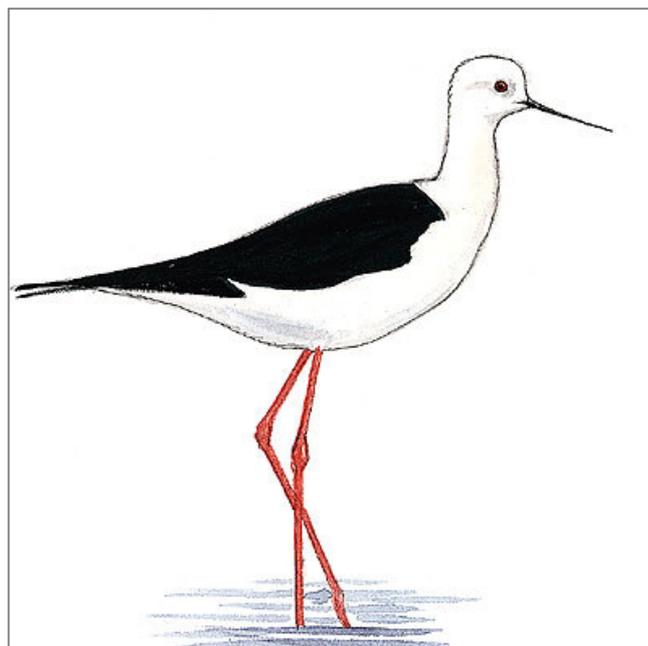
Code Natura 2000 : A 131

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : non défavorable
Liste rouge nationale : à surveiller
Liste rouge LR : localisée

Description de l'espèce

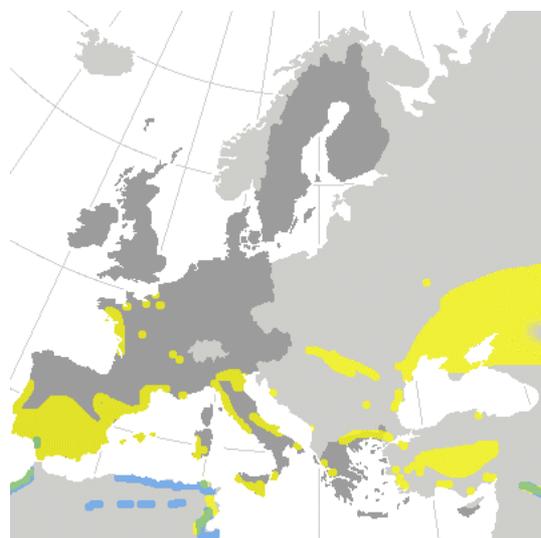
Petit échassier aux longues pattes rouges dépassant largement du corps en vol. Aile noir et reste du corps blanc mis à part la calotte et la nuque plus ou moins brun noir. Tête ronde, long cou gracile, bec noir long et fin, et iris rouge sombre. Assez silencieuse, elle émet de nombreux cris de contact en groupe et alerte facilement par des "krit" répétés lorsqu'un intrus s'approche de son lieu de nidification.



Ecologie

- Habitat : zones humides à faible niveau d'eau constant. Sansouires, prairies ou rizières largement ouvertes.
- Alimentation : principalement adultes et larves d'insectes capturés à une quinzaine de cm de profondeur voire en surface de la nappe d'eau.
- Reproduction : niche en petites colonies de quelques couples sur des îlots de terre ou de végétation calmes et entourés d'eau jusqu'à émancipation des jeunes. [avril-août]
- Migration : débute en juillet pour les adultes sans charge de famille, s'accroît fin août, les jeunes partant en dernier. Hivernage important dans la zone sahélienne et jusqu'en Afrique de l'Ouest. Le retour printanier est soumis à des fluctuations dépendantes de la qualité des zones humides dans le Sud de l'aire de reproduction (avril-mai).

Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

Strictement migratrice, l'espèce niche en France principalement dans les marais atlantiques et les zones humides côtières méditerranéennes. Les colonies atlantiques ont triplé ces 10 dernières années tandis que les colonies du sud sont fluctuantes, probablement soumises aux variations d'attractivité des sites espagnols. Cette fluctuation est visible en LR avec un maximum de 1200 couples en 1999. Ces mêmes sites sont souvent utilisés comme halte migratoire.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Migrateur	150 - 350 / 250
Nicheur strict	40 - 134 / 134

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

Les effectifs nicheurs et la répartition de l'Echasse blanche sont très fluctuants selon les conditions climatiques et les niveaux d'eau. L'inventaire 2004 montre l'effectif maximum trouvé sur l'ensemble du site du fait d'un dénombrement exhaustif des couveurs et malgré une saison printanière plutôt froide, défavorable à l'installation de l'espèce. Les habitats potentiels n'étant pas tous exploités, on peut envisager un potentiel d'une petite centaine de couples nichant sur Bages-Sigean les années favorables. L'ensemble des milieux humides de la zone est fréquenté par des rassemblements de quelques centaines d'individus en avril et en août.

❖ Caractéristique de l'habitat

L'espèce niche sur les berges et les îlots de marais doux (ancien étang du Cercle, Marais de Saint-Louis, Grand Tournebelle, ...) ou de marais saumâtres (Estarac, étang du charlot, Le maritime, et toutes les salines en activité ou non). Les facteurs importants sont une végétation basse dominante et un faible niveau d'eau constant jusqu'à l'émancipation des jeunes. [Cartes 11.1 à 11.4]

❖ Menaces

- L'abaissement des nappes d'eau en période de reproduction.
- Le reprofilage des berges des marais.
- La pollution des eaux diminuant les ressources alimentaires de l'espèce.

❖ Mesures de gestion

- Contrôler le niveau de la nappe d'eau en cours de nidification quand cela est possible (salins, lagunages, mare de chasse).
- Programmer les interventions sur les berges hors période de reproduction et ceci par tranche sur plusieurs années.
- Favoriser une agriculture moins consommatrice de produits phytosanitaires et faire laguner les eaux de colatures.

❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à l'ensemble des espèces de l'aro-limicoles et aux anatidés nicheurs sur la zone.